



PROCES-VERBAL
COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉDUCATEURS ET ENTRAINEURS DE
FOOTBALL
-
SECTION ÉQUIVALENCES

Réunion du : 30 juin 2025

De : 10h00 à 12h00

Présidence : T. MONTAGNE

Présents : J. ALCOCER ; R. DEZIRE

Excusé :

Assistent à la réunion : A. VERECQUE ; C. ROMAGNE ; A. EL AMRANI

1 – EQUIVALENCES ANCIENS ET NOUVEAUX DIPLOMES FFF ET LICENCE UEFA

SUR PRESENTATION DES PIECES JUSTIFICATIVES, LES PERSONNES SUIVANTES SE VOIENT DECERNER :

- **DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C) :**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
STOICA	MARIA DANIELA	31/08/2001

- **PREROGATIVES D'EXERCICE A PARTIR D'UNE LICENCE UEFA :**

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
BECKER	CHRISTOPHER	UEFA B FUTSAL
BOUMSONG SOMKONG	JEAN ALAIN	UEFA PRO
GIRALDEZ COSTAS	JONATAN	UEFA PRO
HEDHIRI	CHOUKRI	UEFA B
KHELLAS	NAIM	UEFA B
SOARES CALVETE	FRANCISCO MIGUEL	UEFA B
VIGNES	DAVID	UEFA PRO

2 – CARTES UEFA

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
DIARRA	ALOU	UEFA PRO
FUKUDA	JUN	UEFA A
LAVAGNE	DENIS	UEFA PRO
PADIOLEAU	ROMAIN	UEFA B
STEPHAN	JULIEN	UEFA PRO
VELUD	HUBERT	UEFA PRO
ZANKO	DENIS	UEFA PRO

SUR PRESENTATION DES PIECES JUSTIFICATIVES ET SUITE A LA PARTICIPATION A LA FPC INTERNATIONALE, LES PERSONNES SUIVANTES SE VOIENT DECERNER LEUR CARTE UEFA :

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
DABO	YOUSSOUPH	UEFA A

3 – CROSSBORDER UEFA

- M. MORE-CHEVALIER Basil : Une réponse officielle a été envoyée à l'éducateur et à la fédération concernée.

4 – DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR UNE ENTREE EN FORMATION (SITUATION DE HANDICAP)

- M. BEN HOUIDHEG : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. DA CONCEICAO ROSA Maxime : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. GODIN Nathan : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. LAVAILLOTTE Victor : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. MAMERI Mehdi : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. MAURICIO Tony : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. PANTEL Yaniss : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. PLET BOURDIN Enzo : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. SENTURK Suleyman : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. TORRES GARCIA David : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. TOUTAIN Diego : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. ZONI Alexis : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.

Prochaine réunion : 28 août 2025

Procès-verbal réalisé par : AVE